



Réunion de coordination Passage Chambon
13/06/22

Présences :

INFRABEL

- [REDACTED] – service public affairs.
- [REDACTED] – Ingénieur des ouvrages

Ville de Bruxelles (VBX)

- Ans Persoons(AP), Echevine de l'Urbanisme et Espace Public.
- [REDACTED], Directeur Technique Patrimoine Public.
- [REDACTED], Conseillère Ans Persoons
- [REDACTED], Conseillère remplaçante

URBAN

- [REDACTED], Cabinet de P. Smet, Secrétaire d'Etat à l'Urbanisme.

Excusés : [REDACTED], Coordinateur technique (VBX)

Compte-rendu :

Rappel du contexte :

- 27-09-2021 : Première réunion de coordination entre Infrabel et VBX.
- 01-10-2021 - Réception d'un PV d'infraction d'URBAN pour la modification de l'aspect architectural de l'ouvrage et le non-maintien en bon état du bien classé – Passage Chambon.
- 11-02-2022 – VBX envoie un courrier à URBAN pour faire savoir, sur base d'une convention, qu'INFRABEL reste le propriétaire de l'ouvrage et que la VBX est le gestionnaire de la voirie et, à ce titre, responsable de l'entretien du sol et des égouts.
- 25-02-2022 – VBX envoie un courrier à INFRA pour l'informer de la réponse envoyée à URBAN. VBX informe qu'elle est en possession d'études historiques qu'elle pourra mettre à disposition.

Sans nouvelle d'INFRABEL, VBX convie INFRABEL, en présence du cabinet de P. Smet, à une réunion de coordination sur place en vue de dégager une méthodologie de travail tenant compte de la situation qui a peu évolué depuis la réunion de coordination du 27 septembre 2021.

Constats généraux sur place :

- Les murs viennent d'être repeints mais la peinture s'effrite déjà
- Une partie de la végétation qui pousse derrière les garde-corps sculptés a été enlevée → problème de stabilité
- [REDACTED] signale qu'une partie du garde-corps « manquant » est stocké dans un entrepôt d'INFRABEL



- INFRABEL rappelle qu'il a mis en œuvre une étanchéité de la dalle en 2011 et que celle-ci prévoit des goulottes pour l'évacuation des eaux. Pour infrabel, il n'y a pas de signes d'écoulement au niveau du plafond mais bien une humidité ambiante.
- VBX ne remet pas en cause ces travaux. VBX pense que le problème se situe au niveau du remblais derrière les murs où l'eau s'écoule et rend la structure portant du mur humide (aucune protection des parois verticales du tablier ne semble avoir été réalisée au moment des travaux d'Infrabel en 2011. INFRABEL signale ne pas placer de protection contre l'humidité sur les parois verticales enterrées de ses ouvrages de génie civil et que l'humidité dans les structures en béton ne pose habituellement pas problème. La problématique présente ici infiltre est différente puisque cette humidité entraînerait selon VBX une accélération des dégradations des parties décoratives (caissons, décors métalliques etc).
- VBX préconise d'agir structurellement pour protéger le mur de l'humidité comme cela se fait pour les murs enterrés de caves. VBX signale que l'humidité dans le plafond et les murs se ferait par capillarité. L'étude menée en 2015 sur les caissons fait d'ailleurs état de cette problématique (qui ne peut, selon elle, pas être considérée comme provenant de la condensation). VBX transmettra copie de l'étude à INFRABEL.
- Il est constaté qu'une évacuation souterraine (aux voies ferrées) qui pourrait bien être l'extrémité du drain placé par infrabel sort perpendiculairement au mur de soutènement des voies ferrées côté Parvis de Notre-Dame. De la végétation pousse au niveau du coude (à +/- 2m du sol) au niveau du raccord entre la partie horizontale sortant du dessous des voies et la descente verticale disparaissant dans le trottoir (le tuyau serait-il bouché ? -> A vérifier par INFRABEL).
- INFRABEL fait savoir que ces solutions sont très complexes techniquement et onéreuses et qu'il n'y a pas de garantie → INFRABEL propose de d'abord vérifier au niveau de l'étanchéité car celle-ci a été réalisée voilà plus de 10 ans ainsi que la vérification également de la sortie du drain (voir point ci-dessus).
- Ans Persoons propose de se coordonner avec la CRMS pour trouver un consensus au niveau du phasage des travaux et, si pas, constituer un dossier pour avoir un budget du fédéral. Mais pour ce faire, il faut avoir une analyse technique plus poussée et des budgets. VBX rappelle qu'elle a des études historiques et une expertise qu'elle peut mettre à disposition.

Actions planning proposés :

- INFRA fait le test pour vérifier l'étanchéité + prévient VBX (Juin/juillet 2022 à confirmer)
- Suivi par VBX, [REDACTED] (contact : [REDACTED]).
- VBX transmet la convention d'entretien à Infrabel + cabinet Smet (voir pièce jointe au présent PV).
- Sur base des tests (et idéalement sur base d'une solution technique et des coûts), INFRABEL organise une réunion avec CRMS (contact : contact : [REDACTED] - [REDACTED]) au plus tard en septembre 2022.